

Pôle	Français langue		
	étrangère		
Institut	international d'études		
	françaises		
de la	Faculté	des langues	
Université de Strasbourg			

**Le Pôle Français langue étrangère de la Faculté des langues  
vous remercie d'avoir choisi nos formations**

**Doyen de la faculté des langues** Thomas Mohnike

**Responsable administratif de la faculté des langues** Etienne Guidat

**Responsable administrative adjointe de la faculté des langues** Marie-Paule Leroy et Sabrina Esche

**Coordinatrice du Pôle FLE-IIEF** Chloé Faucompré

**Coordinatrice provisoire (septembre-octobre) du Pôle FLE-IIEF** Laurence Schmoll

**Responsable administrative du pôle FLE-IIEF** Cécile Schaller

**Les administratifs et techniciens :**

Elisabeth Andreamatteo  
Kremena Kalpakchieva  
Denis Octon  
Mai Anh Do  
Stéphane Torterotot  
Romane Roland  
Aurore Weiss

**Les enseignants :**

Murielle Bayard  
Laure Clémens  
Lauren Denée  
Zuzana Dulinski  
Aurélie Harthong  
Isabelle Hoff  
Liliane Koecher  
Alexandre Koulmann  
Aurore Langenbronn  
Edith Madeleni  
Valérie Metz  
Sylvie Meyer  
Deborah Miller-Louma  
Valérie Phan  
Vincent Pigeon  
Margaux Polewiak  
Mathilde Pottier  
Emmanuelle Pralong  
Mandy Schmitt  
Valérie Schmittbiel  
Alain Stumpert  
Mady Trescarte

**Ce guide vous informe sur le déroulement et le fonctionnement des semestres de l'année 2023/2024, des examens (contrôles continus et terminaux) et des congés.**

## **I Calendrier**

---

<b>1<sup>er</sup> semestre</b>	
<b>Test de placement</b>	04 septembre 2023
<b>Début des cours de langue</b>	11 septembre 2023
<b>Vacances de la Toussaint</b>	28 octobre – 05 novembre 2023
<b>Examens</b>	à partir du 04 décembre 2023
<b>Vacances de Noël</b>	23 décembre 2023 – 07 janvier 2024
<b>2<sup>ème</sup> semestre</b>	
<b>Test de placement</b>	15 janvier 2024
<b>Début des cours de langue</b>	22 janvier 2024
<b>Vacances d'hiver</b>	24 février – 10 mars 2024
<b>Vacances de Printemps</b>	20 avril – 05 mai 2024
<b>Examens</b>	à partir du 06 mai 2024
<b>Fin des cours, des examens</b>	31 mai 2024

\*Ces dates sont données à titre indicatif et ne préjugent pas d'évènements pouvant allonger la durée des cours et des examens.

## **II Inscriptions administrative et pédagogique**

---

### Inscription administrative

**Pour pouvoir suivre les cours, les droits d'inscription doivent être réglés dans leur totalité dans le mois qui suit le début des cours.**

Ces droits vous permettent de vous présenter aux examens et d'obtenir, selon vos résultats, un Diplôme d'Université d'Etudes françaises (A1, A2, B1, B2, C1, C2) à la fin de chaque semestre.

### Inscription pédagogique

Les étudiants doivent **impérativement** s'inscrire pédagogiquement auprès de leurs professeurs de langue en début de chaque semestre. Cette inscription ouvre droit à présenter les examens.

### III. Diplômes d'Université d'Études Françaises

---

Le Pôle Français langue étrangère de la Faculté des langues propose les diplômes suivants :

<b>Cours</b>	<b>Niveau des étudiants</b>	<b>Niveau du diplôme</b>
Diplôme d'Université d'Études Françaises - <b>DUEF A1</b>	étudiants de niveau 0	niveau A1 du CECR* <b>découverte</b>
Diplôme d'Université d'Études Françaises - <b>DUEF A2</b>	étudiants de niveau A1	niveau A2 du CECR* <b>intermédiaire</b>
Diplôme d'Université d'Études Françaises - <b>DUEF B1</b>	étudiants de niveau A2	niveau B1 du CECR* <b>seuil</b>
Diplôme d'Université d'Études Françaises - <b>DUEF B2</b>	étudiants de niveau B1	niveau B2 du CECR* <b>indépendance</b>
Diplôme d'Université d'Études Françaises - <b>DUEF C1</b>	étudiants de niveau B2	niveau C1 du CECR* <b>autonomie</b>
Diplôme d'Université d'Études Françaises - <b>DUEF C2</b>	étudiants de niveau C1	niveau C2 du CECR* <b>maîtrise</b>

\*Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

L'obtention des DUEF : B2, C1 ou C2 dispense d'un test préalable de français. Cependant nous vous recommandons de vous renseigner auprès de la composante (de l'école, de l'institut, de l'université) dans laquelle vous voulez vous inscrire.

**DIPLÔME d'UNIVERSITÉ d'ÉTUDES FRANÇAISES A1**  
**Inscription à 1 semestre**

**Tronc commun : heures de formation linguistique**

Cours de langue (salle de cours + laboratoire de langues)	15 heures
Atelier personnalisé (espace multimédia)	1 heure
Conversation (discussion guidée)	1 heure

**Volume hebdomadaire**

**17 heures**

Niveau requis : aucun  
Niveau préparé : A1  
**découverte**

**4 unités d'enseignement obligatoires :**

- UE 1 : production orale
- UE 2 : compréhension de l'oral
- UE 3 : production écrite
- UE 4 : compréhension de l'écrit

**Contrôle continu:**

PO : note/20 coeff : 1  
CO : note/20 coeff : 1  
PE : note/20 coeff : 1  
CE : note/20 coeff : 1

**Examen terminal**

PO : note/20 coeff : 1  
CO : note/20 coeff : 1  
PE : note/20 coeff : 1  
CE : note/20 coeff : 1

**UE**

UE 1 : coeff : 1  
UE 2 : coeff : 1  
UE 3 : coeff : 1  
UE 4 : coeff : 1

**UE** : Unité d'Enseignement ; coeff : coefficient

**PO** : Production Orale ; **CO** : Compréhension de l'Oral ; **PE** : Production Ecrite ; **CE** : Compréhension de l'Ecrit

-----

**Total des heures : 17 heures x 12 semaines = 204 heures**

**La responsable référente pour les A1 : Edith Madeleni**

## DIPLÔME d'UNIVERSITÉ d'ÉTUDES FRANÇAISES A2

### Inscription à 1 semestre

#### Tronc commun : heures de formation linguistique

Cours de langue (salle de cours + laboratoire de langues)	15 heures
Atelier personnalisé (espace multimédia)	1 heure
Conversation (discussion guidée)	1 heure

#### Volume hebdomadaire

**17 heures**

Niveau requis : A1  
Niveau préparé : A2  
**intermédiaire**

#### 4 unités d'enseignement obligatoires :

- UE 1 : production orale
- UE 2 : compréhension de l'oral
- UE 3 : production écrite
- UE 4 : compréhension de l'écrit

#### Contrôle continu:

PO : note/20 coeff : 1  
CO : note/20 coeff : 1  
PE : note/20 coeff : 1  
CE : note/20 coeff : 1

#### Examen terminal

PO : note/20 coeff : 1  
CO : note/20 coeff : 1  
PE : note/20 coeff : 1  
CE : note/20 coeff : 1

#### UE

UE 1 : coeff : 1  
UE 2 : coeff : 1  
UE 3 : coeff : 1  
UE 4 : coeff : 1

**UE** : Unité d'Enseignement ; coeff : coefficient

**PO** : Production Orale ; **CO** : Compréhension de l'Oral ; **PE** : Production Ecrite ; **CE** : Compréhension de l'Ecrit

**Total des heures : 17 heures x 12 semaines = 204 heures**

**La responsable référente pour les A2 : Edith Madeleni**

## DIPLOME d'UNIVERSITÉ d'ÉTUDES FRANÇAISES B1

### Inscription à 1 semestre

#### Tronc commun : heures de formation linguistique

Cours de langue (salle de cours + laboratoire de langues)	11 heures
Atelier personnalisé (espace multimédia)	1 heure
Conversation (discussion guidée)	1 heure
MCI (Société Française)	2 heures

#### Enseignement optionnel :

##### Heures de formation culturelle

MCO (deux modules au choix, voir pages suivantes et affichage)	2 heures
--	----------

#### Volume total hebdomadaire

**17 heures**

Niveau requis : A2 ou B1.1

Niveau préparé : B1

**seuil**

#### 6 unités d'enseignement obligatoires :

- UE 1 : production orale
- UE 2 : compréhension de l'oral
- UE 3 : production écrite (dirigée et libre)
- UE 4 : compréhension de l'écrit
- UE 5 : MCI société française
- UE 6 : MCO

#### Contrôle continu:

PO : note/20 coeff : 1  
CO : note/20 coeff : 1  
PE : note/20 coeff : 1  
CE : note/20 coeff : 1

#### Examen terminal

PO : note/20 coeff : 4  
CO : note/20 coeff : 4  
PE : note/20 coeff : 4  
CE : note/20 coeff : 4

#### UE

UE 1 : coeff : 4  
UE 2 : coeff : 4  
UE 3 : coeff : 4  
UE 4 : coeff : 4  
UE 5 : coeff : 1  
UE 6 : coeff : 1

**UE** : Unité d'Enseignement ; coeff : coefficient ; **MCI** : module complémentaire imposé ; **MCO** : module complémentaire optionnel  
**PO** : Production Orale ; **CO** : Compréhension de l'Oral ; **PE** : Production Ecrite ; **CE** : Compréhension de l'Ecrit

**Total des heures : 17 heures x 12 semaines = 204 heures**

**La responsable référente pour les B1 : Isabelle Hoff**

**DIPLÔME d'UNIVERSITÉ d'ÉTUDES FRANÇAISES B2**  
**Inscription à 1 semestre**

**Tronc commun : heures de formation linguistique**

Cours de langue (salle de cours + laboratoire de langues)	9 heures
Atelier personnalisé (espace multimédia)	1 heure
Conversation (discussion guidée)	1 heure
MCI-1 (Société Française)	2 heures
MCI-2 (Phonétique)	1 heure

**Enseignement optionnel :**

**Heures de formation culturelle**

MCO (trois modules au choix, voir pages suivantes et affichage)	3 heures
---	----------

**Volume total hebdomadaire** **17 heures**

Niveau requis : B1  
Niveau préparé : B2  
***indépendance***

**7 unités d'enseignement obligatoires :**

- UE 1 : production orale
- UE 2 : compréhension de l'oral
- UE 3 : production écrite
- UE 4 : compréhension de l'écrit
- UE 5 : MCI-1 société française
- UE 6 : MCI-2 Phonétique
- UE 7 : MCO

**Contrôle continu:**

PO : note/20 coeff : 1  
CO : note/20 coeff : 1  
PE : note/20 coeff : 1  
CE : note/20 coeff : 1

**Examen terminal**

PO : note/20 coeff : 5  
CO : note/20 coeff : 5  
PE : note/20 coeff : 5  
CE : note/20 coeff : 5

**UE**

UE 1 : coeff : 4  
UE 2 : coeff : 4  
UE 3 : coeff : 4  
UE 4 : coeff : 4  
UE 5 : coeff : 1  
UE 6 : coeff : 1  
UE 7 : coeff : 1

**UE** : Unité d'Enseignement ; coeff : coefficient ; **MCI** : module complémentaire imposé ; **MCO** : module complémentaire optionnel  
**PO** : Production **O**rale ; **CO** : Compréhension de l'**O**ral ; **PE** : Production **E**crite ; **CE** : Compréhension de l'**E**crit

**Total des heures : 17 heures x 12 semaines = 204 heures**

**La responsable référente pour les B2 : Mandy Schmitt**

**DIPLÔME d'UNIVERSITÉ d'ÉTUDES FRANÇAISES C1**  
**Inscription à 1 semestre**

**Tronc commun : heures de formation linguistique**

Cours de langue (salle de cours + espace multimédia) 11 heures

MCI : Savoirs culturels 2 heures  
Méthodologie

**Enseignement optionnel :**

MCO : 2 options d'une heure à choisir 2 heures

UE d'ouverture : 1 option de deux heures à choisir 2 heures

**Volume total hebdomadaire**

**17 heures**

Niveau requis : B2  
Niveau préparé : C1  
**autonomie**

- 6 unités d'enseignement obligatoires :**
- UE 1 : production orale
  - UE 2 : compréhension de l'oral
  - UE 3 : production écrite
  - UE 4 : compréhension de l'écrit
  - UE 5 : MCI-1 savoirs culturels
  - UE 5 : MCI-2 méthodologie
  - UE 6 : MCO
  - UE 7 : UE d'ouverture

**Contrôle continu:**

PO : note/20 coeff : 1  
CO : note/20 coeff : 1  
PE : note/20 coeff : 1  
CE : note/20 coeff : 1

**Examen terminal**

PO : note/20 coeff : 6  
CO : note/20 coeff : 6  
PE : note/20 coeff : 6  
CE : note/20 coeff : 6

**UE**

UE 1 : coeff : 4  
UE 2 : coeff : 4  
UE 3 : coeff : 4  
UE 4 : coeff : 4  
UE 5 : coeff : 1  
UE 6 : coeff : 1  
UE 7 : coeff : 1

**UE** : Unité d'Enseignement ; coeff : coefficient ; **MCO** : module complémentaire optionnel

**PO** : Production Orale ; **CO** : Compréhension de l'Oral ; **PE** : Production Ecrite ; **CE** : Compréhension de l'Ecrit

**Total des heures : 17 heures x 12 semaines = 204 heures**

**La responsable référente pour les C1 : Mady Trescarte**

## DIPLOME d'UNIVERSITÉ d'ÉTUDES FRANÇAISES C2

### Inscription à 1 semestre

#### Tronc commun : heures de formation linguistique

Cours de langue	11 heures
MCI : Savoirs culturels	1 heure

#### Enseignement optionnel :

MCO : 3 options d'une heure à choisir	3 heures
UE d'ouverture : 1 option de deux heures à choisir	2 heures

#### Volume total hebdomadaire

**17 heures**

Niveau requis : C1  
Niveau préparé : C2  
**maîtrise**

#### 6 unités d'enseignement obligatoires :

- UE 1 : production orale
- UE 2 : compréhension de l'oral
- UE 3 : production écrite
- UE 4 : compréhension de l'écrit
- UE 5 : MCI savoirs culturels
- UE 6 : MCO
- UE 7 : UE d'ouverture

#### Contrôle continu:

PO : note/20 coeff : 1  
CO : note/20 coeff : 1  
PE : note/20 coeff : 1  
CE : note/20 coeff : 1

#### Examen terminal

PO : note/20 coeff : 6  
CO : note/20 coeff : 6  
PE : note/20 coeff : 6  
CE : note/20 coeff : 6

#### UE

UE 1 : coeff : 4  
UE 2 : coeff : 4  
UE 3 : coeff : 4  
UE 4 : coeff : 4  
UE 5 : coeff : 1  
UE 6 : coeff : 1  
UE 7 : coeff : 1

**UE** : Unité d'Enseignement ; coeff : coefficient ; **MCO** : module complémentaire optionnel

**PO** : Production Orale ; **CO** : Compréhension de l'Oral ; **PE** : Production Ecrite ; **CE** : Compréhension de l'Ecrit

**Total des heures : 17 heures x 12 semaines = 204 heures**

**La responsable référente pour les C2 : Mady Trescarte**

## **IV Cours**

---

### **Programme**

Le programme des cours vous sera présenté par vos professeurs.

### **Niveau**

Le test de placement vous a orienté dans le groupe de niveau qui correspond à vos compétences en langue française. Aucun changement de niveau ne sera possible sans l'avis d'une commission pédagogique. Pour tout autre problème, veuillez-vous adresser à vos professeurs

### **Présence**

Dans votre intérêt et celui du groupe, il est essentiel de suivre tous les cours qui vous sont proposés. L'assiduité aux cours de langue française est indispensable pour une bonne progression. Aucune attestation ou certificat ne sera délivré sans une assiduité reconnue (vous devrez régulièrement signer une liste de présence).

### **Livres**

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de se procurer le ou les livres demandés par vos enseignants.

### **Travail personnel**

Il est de votre responsabilité de remettre vos devoirs aux professeurs, car un travail personnel, en plus des cours, vous aidera à progresser davantage.

### **Horaires**

Pour le bon déroulement des cours et le respect de tous, nous vous demandons d'arriver à l'heure et de ne quitter le cours qu'à la fin de la séance.

### **Téléphone**

Vous devez éteindre votre téléphone portable avant d'entrer dans une salle de cours.

## **Attention aux examens anticipés**

**Les examens de certains modules complémentaires auront lieu plus tôt que d'autres. Les dates vous seront communiquées par vos enseignants**

**Dans tous les cas, veuillez respecter le calendrier des examens, et ne pas réserver /acheter des titres de transport avant la fin officielle de TOUS les examens. Pour des cas de force majeure (tout événement imprévisible) indépendants de la volonté de l'Université, les examens peuvent être reportés.**

## **V Modules**

---

### **Modules Complémentaires Imposés**

#### **M C I**

**DUEF - B1 : Société française socle  
Société française actualités**

**DUEF - B2 : Société française socle  
Société française actualités  
Phonétique**

**DUEF - C1 : Savoirs culturels  
Méthodologie**

**DUEF - C2 : Savoirs culturels**

## **Modules Complémentaires Imposés**

**MCI**

**DUEF - B1 : Société française socle  
Société française actualités**

**DUEF - B2 : Société française socle  
Société française actualité  
Phonétique**

**DUEF - C1 : Savoirs culturels  
Méthodologie**

**DUEF - C2 : Savoirs culturels**

## Modules Complémentaires Optionnels

B1

M C O - 1<sup>er</sup> semestre

Laure CLEMENS

### **Méthodologie**

Pour mieux comprendre et écrire un texte, vous vous exercerez à repérer leur structure et spécificités grammaticales (vocabulaire, construction des phrases).

Votre travail portera sur des productions orales et écrites de niveau B1 (récits, articles informatifs et explicatifs).

Différents exercices et activités vous seront proposés pour que vous puissiez comprendre les caractéristiques et les usages des productions authentiques (lettres, mails) et les utiliser de façon adaptée dans la vie quotidienne et dans vos études à l'université.

Sylvie MEYER

### **La France des régions**

Quel est le lien entre le Mont-Saint-Michel, la bouillabaisse de Marseille, les volcans d'Auvergne ou le festival de Théâtre d'Avignon ? Le français bien sûr ! Ce cours vous propose de partir à la découverte de la France, du nord au sud, de l'est à l'ouest. Vous y découvrirez toute la diversité de ce pays à travers la géographie, l'histoire, la gastronomie, la culture et toutes ces petites histoires qui racontent les régions françaises.

Murielle BAYARD

### **Littérature thématique : Etude d'un héros de l'Antiquité, Ulysse**

Ce cours propose de découvrir et étudier un héros de la mythologie grecque, Ulysse, grâce à l'étude de quelques textes extraits de L'Iliade de Homère. Cette analyse des textes permettra d'analyser comment un texte met en valeur les qualités d'un héros, ainsi que de connaître les caractéristiques d'un texte narratif et descriptif (le schéma narratif, le traitement du temps, le narrateur, les marques de la narration, le point de vue, les champs lexicaux).

Zuzanna DULINSKI

### **La gastronomie française**

"Le sujet matériel de la gastronomie est tout ce qui peut être mangé." La gastronomie est pourtant beaucoup plus que cela. Elle n'est jamais fixe : son évolution reflète la société française et ses changements. A travers la gastronomie, l'histoire de la cuisine française et ses plus grands représentants, venez découvrir un aspect essentiel et largement apprécié de la culture française !

Aurélie HARTHONG

### **Orthographe ? Hortographe ? Orthographe !**

Quelle orthographe pour les mots ? Quelle orthographe pour les verbes ?

On se demande souvent comment écrire le vocabulaire, les mots, le féminin, le pluriel, mais aussi comment écrire les verbes et leur conjugaison, etc.

Vous souhaitez vous entraîner pour améliorer votre niveau d'orthographe ? N'hésitez plus et venez découvrir, pratiquer et progresser !

Édith MADELENI

### **Éléments de prononciation du français**

À la découverte des voyelles, des consonnes, des syllabes et du rythme dans l'optique d'une prononciation "à la française".

Valérie METZ

**Les Français célèbres**

Il y sera question des Français célèbres dans les domaines des sciences, de l'Histoire, des Arts...

Emmanuelle PRALONG

**Initiation à l'allemand**

L'objectif principal de ce cours est d'apprendre à communiquer dans des situations simples, de comprendre et d'utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que de lire des petits textes.

Lauren DENÉE

**La bande dessinée**

Connaissez-vous la ruse d'Astérix, le flegme de Gaston, la perspicacité de Tintin et la bêtise de Titeuf ? Ce cours vous invite à faire la rencontre de personnages emblématiques de la culture de la bande dessinée francophone. Venez découvrir nos « Comics », des histoires parfois drôles, sérieuses, ou ridicules. Vous y rencontrerez des personnages attachants, mais aussi de nouveaux mots, phrases et peut-être l'envie d'en savoir encore plus !

Valérie METZ

**Jeux littéraires**

Les jeux d'écriture existent depuis le Moyen-Âge. Mais ils vont véritablement être reconnus comme un Art au début du XXème siècle, avec le mouvement surréaliste. Enfin, ils deviendront une matière de recherche littéraire, avec les exercices à contrainte de l'Oulipo. Lors de cet atelier, nous découvrirons l'histoire des jeux d'écriture et leurs différentes formes. Puis vous exercerez votre propre créativité à travers divers exercices d'écriture.

Alexandre KOULMANN

**Institutions politiques**

Le cours a pour objet de présenter dans ses grandes lignes les institutions politiques et administratives de la France. Il se propose d'abord d'examiner en quoi ces dernières incarnent un régime démocratique et libéral et d'étudier la Constitution française du 4 octobre 1958 et les principales institutions mises en place par celle-ci (le Président de la République, le Gouvernement, le Parlement et le Conseil constitutionnel). Il envisage ensuite les principales institutions administratives de l'État (ministères, préfetures, autorités administratives indépendantes...), des collectivités territoriales (régions, départements, communes...).

Laure CLEMENS

**Le français du luxe et de l'art**

Découvrir, comprendre, se familiariser à des champs lexicaux relatifs à l'art (peinture, joaillerie, orfèvrerie, parfumerie, bijouterie), observer et lire des tableaux pour saisir, découvrir et comprendre quelques implicites socio-culturels français (les couleurs, les croyances) constituent le fil conducteur de ce cours.

En partant de nos pratiques et mode de vie actuels, nous parlerons du parfum, des bijoux, d'œuvres d'art, nous préciserons du vocabulaire et partirons du présent pour remonter le temps.

Isabelle HOFF

**Le français par la chanson**

Le français par la chanson, c'est apprendre le français d'une manière différente, découvrir les grandes chansons, chanteurs, chanteuses français, apprendre du vocabulaire, revoir de la grammaire... Et mettre en relation les chansons avec les événements politiques, sociaux du moment. Mais ce n'est pas un cours de grammaire ! A travers les textes, nous étudierons le français.

Aurore LANGENBRONN

### **Le français du monde du travail**

L'objectif du cours est de découvrir et comprendre le monde de l'entreprise et des affaires en France, d'acquérir des outils langagiers et un vocabulaire propre au monde du travail. Les aspects linguistiques et culturels de la vie professionnelle en France et quelques notions d'économie générale seront étudiés également.

Mandy SCHMITT

### **Méthodologie**

Ce cours aura pour objectif de vous aider à mieux maîtriser les outils méthodologiques, notamment en production écrite et orale, avec des analyses et exemples pratiques.

Nous explorerons également les spécificités des études supérieures ainsi que les exigences universitaires comme la prise de notes.

Mandy SCHMITT

### **La culture urbaine**

Dans ce cours, nous étudierons l'évolution de la culture urbaine des années 1990 à nos jours ainsi que son influence grandissante sur la société française, que ce soit dans la politique, la littérature, le cinéma ou encore le sport.

Lauren DENÉE

### **Il était une fois la littérature jeunesse**

De l'album pop-up au roman fantasy de Tolkien en passant par la bande dessinée, la littérature jeunesse possède de multiples visages. Si elle séduit petits et grands, elle reste méprisée par beaucoup et souffre d'un profond manque de reconnaissance car elle semble avant tout destinée aux enfants et aux adolescents. Néanmoins, la littérature jeunesse offre très souvent une double lecture qui intrigue et captive les lecteurs adultes. Et pour preuve, des œuvres à succès comme Harry Potter, Le Petit Prince ou encore Hunger Games sont loin d'être des romans simplistes réservés aux enfants. Peut-on alors réellement dire qu'il existe une littérature jeunesse ? C'est à cette question que nous tenterons de répondre ce semestre à travers la découverte de plusieurs romans et albums francophones. Nous retracerons tout d'abord l'histoire de la littérature jeunesse en France avant de nous interroger sur son statut de genre littéraire, tout en déconstruisant au fil des semaines les stéréotypes qui y sont attachés.

Liliane KOECHER

### **Analyse filmique**

Nous aborderons les notions théoriques cinématographiques fondamentales pour pouvoir analyser différents types de films francophones (fictions animées, fictions et documentaires).

Alexandre KOULMANN

### **Histoire des révolutions françaises (première partie)**

Dans l'histoire de France, on qualifie de « révolution » trois grands moments de bouleversements institutionnels, politiques et sociaux : la Révolution française de 1789-1799, la Révolution de Juillet 1830 ainsi que la Révolution de 1848. Au deuxième semestre, nous étudierons les principales caractéristiques, origines et conséquences des révolutions de 1830 et de 1848, nous analyserons également des tableaux qui ont pour objet ces moments révolutionnaires comme La Liberté guidant le peuple d'Eugène Delacroix. Il n'y a pas besoin d'avoir effectué au premier semestre le cours "la Révolution française de 1789-1799" pour pouvoir assister à cette option.

Édith MADELENI

### **Phonologie française**

Vous vous familiariserez à l'aide :

- de l'API (Alphabet Phonétique International),
- de la description articulatoire des sons du français,
- du positionnement des différents organes de la parole,

avec les paramètres importants pour une oreille francophone. Ceci vous aidera à mieux prononcer et sur un plan didactique à mieux comprendre leur fonctionnement dans un système bien établi et étonnamment structuré. Vous pourrez découvrir un monde ignoré qu'est celui des sons du français qui comme nous vivent en société selon des habitudes de prononciations bien établies.

## VI Contrôle continu

---

Les contrôles continus portent sur chaque compétence (production orale, production écrite, compréhension de l'oral et compréhension de l'écrit). Les notes tiennent compte de l'assiduité, de la participation en cours, de la qualité et de la quantité des travaux réalisés pendant les cours et en dehors des cours.

Ces contrôles auront lieu entre les quatrièmes et septièmes semaines de cours de chaque semestre. Ils sont obligatoires. La présence aux épreuves de contrôle continu est obligatoire. En cas d'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant est sanctionné par un zéro (0/20) à cette épreuve.

## VII Examen terminal

---

### R E G L E M E N T

1. Le calendrier des épreuves sera affiché au 2<sup>ème</sup> étage deux semaines avant le début des épreuves.
2. Vous devez arriver une demi-heure avant le début de l'épreuve.
3. Dans la salle d'examen, vous remettrez votre carte d'étudiant aux surveillants qui vous la rendront contre remise de votre copie.
4. Vous devrez signer la liste d'appel, en présence du professeur-surveillant.
5. Si vous ne figurez pas sur la liste d'appel, vous ne serez pas admis à composer, sauf si la scolarité atteste votre inscription.
6. **RETARD** : au-delà de la moitié de la durée de l'épreuve, vous ne serez plus autorisé à composer. En cas de retard, **aucune durée supplémentaire ne vous sera accordée.**

**Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves de compréhension de l'oral.**

7. Pendant l'épreuve, vous ne pouvez ni quitter la salle ni rendre votre copie durant la première heure. Si vous souhaitez quitter provisoirement la salle d'examen (après la première heure), il vous faudra être accompagné et remettre votre copie au responsable de la surveillance qui la rendra à votre retour.
8. **FRAUDE** : en cas de fraude évidente constatée par les surveillants, vous pourrez continuer à composer mais vous serez tenu de contresigner le procès-verbal de fraude rédigé par le surveillant.

**La fraude peut conduire à l'annulation de la note ou/et à l'interdiction d'examen.**

**La découverte pendant l'épreuve de tout matériel interdit (document personnel, calculatrice, matériel de communication etc...) entraînera sa saisie immédiate par les surveillants de l'épreuve. Tout matériel de communication (téléphone portable ou autre) même éteint sera saisi.**

**Des poursuites disciplinaires pourront être engagées par le Président de l'université à l'encontre de la personne concernée. Dans cette éventualité, le matériel saisi sera transmis au service des affaires juridiques pour être présenté à la section disciplinaire de l'université.**

9. Pour les épreuves écrites, ne seront corrigées que les copies écrites au stylo bleu ou noir.
10. Les feuilles de brouillon ne seront pas corrigées.
11. Tous les documents qui vous seront remis (sujet, brouillons, autre) devront être restitués avec votre copie d'examen.
12. **Absence** : toute absence imprévue (accident, maladie grave ...) **ou connue à l'avance (convocation) doit être signalée à l'administration le plus vite possible. Dans tous les cas, l'étudiant absent devra fournir un justificatif officiel à l'administration** (attestation, certificat d'hospitalisation, etc.). Votre présence est requise durant toute la durée du semestre (hors vacances prévues dans le calendrier) **Un titre de transport réservé pour un départ avant la date fixée de fin de semestre et de période d'examen n'est pas un justificatif recevable. Attention : Une inscription à un TCF n'est pas un justificatif recevable.**

## **VIII Diplôme d'Etudes en Langue Française (DELF) – Diplôme Approfondi de Langue Française (DALF)**

---

Si vous souhaitez faire certifier le niveau de vos connaissances de la langue française par le Ministère de l'Education Nationale, vous pouvez vous inscrire au DELF B2 et/ou DALF C1 et C2 à l'IIEF et aux DELF A1, A2 et B1 dans un autre centre. Pour connaître les centres les plus proches, renseignez-vous au bureau 203, selon les heures d'ouverture ci-dessous et/ou consultez le tableau d'affichage.

### **Renseignements DELF/DALF :**

Bureau 203, bâtiment Le Patio  
Courriel : kalpakchieva@unistra.fr

Les dates des examens du DELF et du DALF, ainsi que les dates des inscriptions seront affichées sur notre site web <http://iief.unistra.fr/>

---

### **Permanence pour les étudiants**

Bureau 203 : voire l'affichage

### **Bibliothèque**

Accès libre aux bibliothèques du campus sur présentation de la carte d'étudiant.

## **Amicale de l'IIEF**

---

L'Amicale est une association qui vous propose des conférences, des soirées, des excursions et des visites.

Le programme des activités vous sera présenté durant la semaine de rentrée.

Tout au long de l'année un affichage dans le couloir du deuxième étage du Pangloss, vous rappellera les différentes activités et les conditions d'inscription.

PÔLE FLE INSTITUT INTERNATIONAL D'ETUDES  
FRANCAISES  
Université de Strasbourg - Faculté des langues  
Bâtiment Le Patio  
Bureaux :  
4R08  
4R12  
Tél : (33) 03 68 85 60 50  
Courriel : ief@unistra.fr